

# Tutoriel

## Préinscriptions scolaires & demandes de dérogations via le Portail Famille

Valable pour l'année scolaire 2023 / 2024

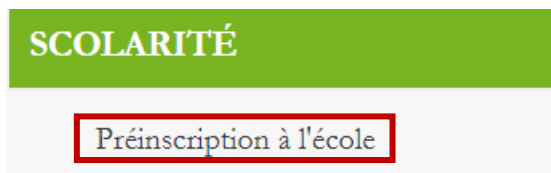
### ÉTAPES À SUIVRE

1. Connexion au Portail famille de Malzéville
2. Création d'une demande de préinscription scolaire
3. Création d'une demande de dérogation
4. Validation du Service éducation & jeunesse

#### 1. Connexion au Portail famille de Malzéville

Connectez-vous au Portail famille à l'adresse suivante : <https://famille.malzeville.fr>  
Saisissez votre Code famille / identifiant et votre mot de passe.

Dans le menu, sous « SCOLARITÉ », cliquer sur « Préinscription à l'école ».



#### 2. Création d'une demande de préinscription scolaire

Faire défiler l'écran afin de se placer sur l'enfant à inscrire.

**Nom Prénom (X ans)**

Préinscription scolaire période : 2022 / 2023

Votre enfant n'est pas inscrit pour cette période. Vous pouvez l'inscrire grâce aux boutons ci-contre.

Préinscription 2022 / 2023

Ecole(s) de secteurs : 2022 / 2023

Vous trouverez ci-dessous la liste de vos écoles de secteur :

- ELEM. Paul-Bert (Elementaire)
- MAT. Gény (Maternelle)

Demande de dérogation 2022 / 2023

Cliquer ensuite sur « **Préinscription 2022 / 2023** ».

Vérifier qu'il s'agit bien de l'enfant à inscrire et que les informations sont exactes.  
L'école de secteur de l'enfant s'affiche automatiquement en fonction du lieu de résidence.

**PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE - PRÉINSCRIPTION SECTEUR 2022 / 2023**

Progression de votre demande

Description :

COMMENT SE DÉROULE L'INSCRIPTION ?

- Après vérification et validation du service éducation & jeunesse, vous recevrez un mail via le Portail famille. Vous pourrez alors éditer le certificat d'inscription scolaire depuis votre espace personnel.
- Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription scolaire. Une information paraîtra en juin et sera mise en ligne sur la page d'accueil du Portail famille afin de vous communiquer les dates de rendez-vous possibles avec l

( ) ans

Sexe : Féminin

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]








Lieu de naissance : Nancy

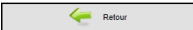

Détails de la demande :

Ecole de secteur : ELEM. Paul-Bert

Niveau scolaire : CP

Joindre les justificatifs demandés et cliquer sur « Terminer ».

DOSSIERS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES		
Dossier / Préinscription scolaire	Obligatoire	Fichier
Pièce		
Justificatif de domicile (- de 3 mois)	Oui	
1. livret de famille (p. parent 1)	Oui	
3. livret de famille (p. enfant 1)	Oui	
A. livret de famille (p. parent 2)		
Autre (document complémentaire, orientation ulis)		
Pages vaccinations (1ère inscription maternelle)		
Vaccinations suite		

La demande est alors transmise au Service éducation & jeunesse, en attente de validation.

**CRÉATION DE LA DEMANDE**

Progression de votre demande

Votre demande a été transmise au service éducation et jeunesse pour traitement.

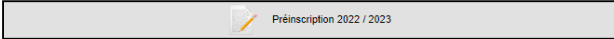
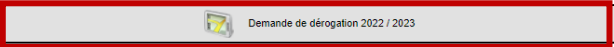
### 3. Création d'une demande de dérogation

**Nom Prénom (X ans)**

Préinscription scolaire période : 2022 / 2023  
Votre enfant n'est pas inscrit pour cette période. Vous pouvez l'inscrire grâce aux boutons ci-contre.

Ecole(s) de secteurs : 2022 / 2023  
Vous trouverez ci-dessous la liste de vos écoles de secteur :

- ELEM Paul-Bert (Elémentaire)
- MAT Géry (Maternelle)

Un encadré fait mention de quelques informations utiles avant de commencer la demande de dérogation.

**PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE - DEMANDE DE DÉROGATION 2022 / 2023**

Progression de votre demande

Description :

Quel parcours suit la demande de dérogation ?

La commission d'étude des demandes de dérogations aura lieu le 10 mai 2022. Elle sera composée de Madame Gaëlle RIBY-CUNISSE - Adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse, des directrices des écoles et de parents élus.

Les familles seront informées **uniquement** par courrier de la décision de la commission et des suites à donner.

Merci de bien vouloir motiver ci-dessous votre demande de dérogation au périmètre scolaire.

**Documents à joindre suivants les motifs :**

- Santé de l'enfant, joindre un certificat médical en attestant
- Mode de garde, joindre une attestation sur l'honneur de garde et un justificatif de domicile de la personne qui garde l'enfant
- Rapprochement de fratrie, joindre le certificat de scolarité du frère ou de la sœur en question
- ULIS, joindre le courrier d'orientation de l'Education Nationale

Si votre demande concerne une autre commune que Malzéville, merci d'indiquer le nom de la commune et le nom de l'école "dans l'encart vous permettant de motiver votre demande"

Si vous n'habitez pas Malzéville, vous pouvez également joindre le formulaire de votre commune de résidence signé par le Maire de cette commune.

Vérifier qu'il s'agit bien de l'enfant à inscrire et que les informations sont exactes.

 ( ans)

Sexe : Féminin

Nom :

Prénom :

Lieu de naissance : NANCY

Ecole(s) de secteurs : 2022 / 2023

Vous trouverez ci-dessous la liste de vos écoles de secteur :

- ELEM Paul-Bert (Elémentaire)
- MAT Géry (Maternelle)

Compléter la demande de dérogation selon vos souhaits.

Détails de la demande de dérogation :

Ecole désirée:

Niveau scolaire :

Motifs de dérogations

Vous pouvez sélectionner des motifs de dérogation afin d'appuyer votre demande.

Motif de dérogation n°1 \* :

Motif de dérogation n°2 :

Motivation :

Vous utilisez la zone de saisie libre afin de motiver votre demande.

 **Expliquez et argumentez votre demande.  
Pour une demande hors Malzéville, précisez la commune et l'école souhaitées.**

Joindre les pièces justificatives demandées et nécessaires à l'étude de la demande de dérogation suivant le motif invoqué puis cliquer sur « Terminer » en bas à droite.

DOSSIERS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce	Obligatoire	Fichier
Courrier de demande de dérogation	Oui	<input type="button" value="Ajouter"/>
Justificatif de domicile (+ de 3 mois)	Oui	<input type="button" value="Ajouter"/>
1. livret de famille (p. parent 1)	Oui	<input type="button" value="Ajouter"/>
3. livret de famille (p. enfant 1)	Oui	<input type="button" value="Ajouter"/>

La demande est alors transmise au Service éducation & jeunesse, en attente de validation.

### CRÉATION DE LA DEMANDE

Progression de votre demande

Votre demande a été transmise au service éducation et jeunesse pour traitement.

## 5. Validation du Service éducation & jeunesse

**Votre demande est en attente de validation par le Service éducation & jeunesse.**

### Préinscription scolaire

- Votre demande est validée :  
Votre demande est complète, elle est acceptée par le Service éducation & jeunesse.  
Vous recevez un mail de confirmation et un message sur votre compte personnel du Portail famille.

PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE EN ÉCOLE DE SECTEUR

Libellé

Demande de préinscription de [ ] pour l'année 2022 / 2023 à l'école ELEM. Paul-Bert en section : CP

Ci-dessous, vous pouvez consulter le détail de votre demande.

Date	Etat	Action
04/03/2022	Acceptée par la collectivité	<input type="button" value="Archiver"/>

Fil de discussion


Ci-dessous, vous pouvez consulter vos échanges avec les services administratifs.

 04/03/2022, 15:06, LA FAMILLE

Demande de préinscription de [ ] pour l'année 2022 / 2023 à l'école ELEM. Paul-Bert en section : CP



- Votre demande est à compléter :  
Un document est sûrement invalide.  
Vous devez compléter votre demande, remplacer le document invalide, et l'enregistrer afin qu'elle soit à nouveau étudiée par le Service éducation & jeunesse **en répondant** au mail reçu sur votre compte personnel via le portail famille.

NOUVEAU MESSAGE \*

 Compléter la demande

Ci-dessous, vous pouvez consulter vos échanges avec les services administratifs.

Une fois votre demande validée par le Service éducation & jeunesse, vous pouvez télécharger et imprimer le certificat scolaire de l'enfant en retournant dans la partie « Préinscription à l'école ». Il sera à remettre à la directrice de l'école lors de la finalisation de l'inscription.

<b>Inscription scolaire : 2022 / 2023</b> Ecole : ELEM. Paul-Bert	 Editer le Certificat 2022 / 2023
<b>Ecole(s) de secteurs : 2022 / 2023</b> Vous trouverez ci-dessous la liste de vos écoles de secteur : <ul style="list-style-type: none"><li>- ELEM. Paul-Bert (Elémentaire)</li><li>- M.A.T. Gémy (Maternelle)</li></ul>	 Demande de dérogation 2022 / 2023

## Demande de dérogation

- Votre demande est complète :  
Votre demande est complète, elle est prise en compte par le Service éducation & jeunesse. Vous recevez un mail de confirmation et un message sur votre compte personnel du Portail famille.

**DÉROGATION SCOLAIRE**

**Libellé**  
Demande de préinscription de [redacted] pour l'année 2022 / 2023 à l'école ELEM. Extérieur en section : CP Motivation Famille [redacted]

Ci-dessous, vous pouvez consulter le détail de votre demande.

Date	Etat	Action
04/03/2022	Prise en compte par le service	 Archiver


**Fil de discussion**

Ci-dessous, vous pouvez consulter vos échanges avec les services administratifs.

 04/03/2022, 15:21, LA FAMILLE  
Demande de préinscription de [redacted] pour l'année 2022 / 2023 à l'école ELEM. Extérieur en section : CP Motivation Famille [redacted]

- Votre demande est à compléter :  
Soit un document est invalide, soit il manque un document suivant le motif de la demande. Vous devez compléter votre demande, ajouter les documents demandés, et l'enregistrer afin qu'elle soit à nouveau étudiée par le Service éducation & jeunesse **en répondant** au mail reçu sur votre compte personnel via le portail famille. Mentionner votre modification dans l'encadré "Nouveau message" et cliquer sur "Compléter la demande".

NOUVEAU MESSAGE \*

 Compléter la demande

Ci-dessous, vous pouvez consulter vos échanges avec les services administratifs.

A l'issue de **la commission d'étude des demandes de dérogation qui aura lieu le 10/05/2022**, vous serez informé(e) de la réponse à votre demande par courrier ou par courriel entre le 23 et le 27/05/2022.

Aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.

Les admissions dans les écoles de Malzéville auront lieu à compter du 1er juin auprès des directrices (vous trouverez les dates précises sur la page d'accueil du Portail famille).